



Vente immobilière à un tiers malgré offre au prix

Par Cloclo94

Bonjour

J'ai vu un appartement à vendre par Century Eureka Fresnes. Etant déjà en contact avec un agent century 21 mais de l'Hay les roses, je suis passé par l'agent que je connaissais de l'Hay les roses. Le bien avait été vendu une première fois puis remis en vente car l'acquéreur s'est vu refusé le crédit. Quand il a été remis en vente, j'ai donc sauté sur l'occasion en remettant une offre au prix demandé à mon contact de l'Hay les roses sur condition de visite. Le personnel de l'agence qui avait le mandat a refusé de lui donner les clés avant 18H et s'est arrangé pour faire visiter l'appartement à quelqu'un d'autre qui a aussi fait une offre au prix.

Ma question: en avait-il le droit.

Merci